



Communiqué de presse CGT Stellantis groupe :

## L'hypocrisie de la direction qui pleure la bouche pleine !

Depuis quelques jours, la presse s'affole et relaie inlassablement la chute de l'action Stellantis en bourse (elle est finalement revenue à sa valeur figée lors de la fusion PSA/Stellantis en 2021), sous-entendant que l'entreprise ferait face à une quelconque difficulté. La CGT réfute ces allégations mensongères.

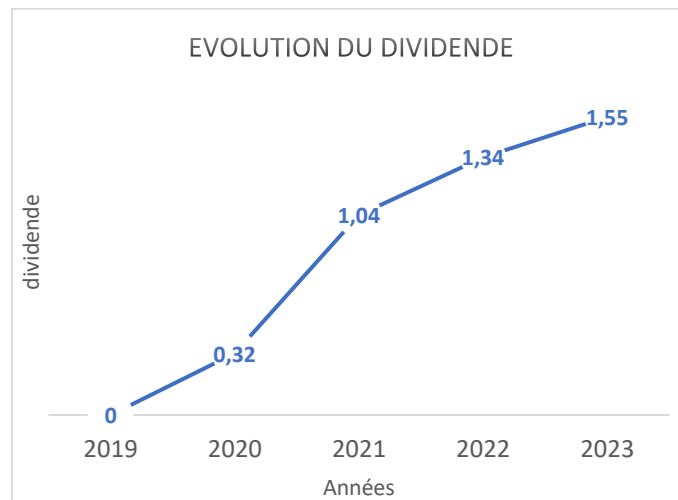
**Pour rappel, les bénéfices accumulés représentent la somme astronomique de 64,7 Milliards en 66 mois.**

- 3,2 milliards en 2019
- 7,1 milliards en 2020
- 13,4 milliards en 2021
- 16,8 milliards en 2022
- 18,6 milliards en 2023
- 5,6 milliards pour le premier semestre 2024

**Cela signifie que Stellantis a engrangé environ 1Milliard € de bénéfice par mois sur cette période.**

Concernant les salariés qui peinent à boucler leur fin de mois à cause d'un salaire insuffisant, la hauteur de l'action boursière ou le devenir de Carlos Tavares ne les intéressent pas et ne changeront en rien leurs conditions d'existence.

Personne n'est dupe, et la CGT encore moins : comme elle l'a toujours fait, et ce quelle que soit la situation financière de l'entreprise, la Direction de Stellantis pleure la bouche pleine. Elle s'acharne à trouver toutes les excuses possibles et inimaginables pour ne pas partager les bénéfices, ne pas augmenter les salaires, tout en continuant de gaver les actionnaires (la rémunération des dividendes a explosé de 15,67 % par rapport à 2022).



Le prétexte de la transition énergétique ne peut pas et ne doit pas se faire en sacrifiant les emplois et les salaires de celles et ceux qui fabriquent toutes les richesses.

- La CGT et les salariés revendiquent une augmentation générale des salaires de **400 €** avec un salaire minimum de **2000 €**
- L'amélioration des conditions de travail avec des créations de postes de travail
- Que ce soit chez Stellantis, chez les sous-traitants ou équipementiers : aucune usine, en France et au-delà des frontières, ne doit fermer ! Pour la CGT de Stellantis, les milliards de bénéfices, cumulés depuis des années, doivent servir à maintenir tous les emplois en répartissant les productions dans toutes les usines de Stellantis !
- Des embauches en CDI de tous les intérimaires qui le souhaitent et la baisse du temps de travail à 32H/semaine
  - La retraite à 60 ans pour tous et à 55 ans pour tous les métallos
- Une organisation de travail respectueuse de la santé, la sécurité et la vie sociale des salariés : les JLC, samedis et dimanches nous appartiennent !

La CGT Stellantis groupe, le 2 octobre 2024

**Contacts** DSC : Franck THERY au 06-86-58-79-91

Fabrice JAMART au 06-16-76-45-66